

8ème CONGRÈS du SNUipp-FSU GUYANE



Rapport d'activité Mai 2013 – Avril 2016

Au cours des trois dernières années le SNUipp-FSU Guyane a maintenu sa représentativité dans le département tout en augmentant sa syndicalisation sur l'ensemble du territoire. Ce congrès aura également pour objectif d'en analyser les raisons afin de continuer sur cette voie pour les prochaines élections professionnelles.

L'équipe du SNUipp-FSU Guyane n'a eu de cesse que de poursuivre sa mission de défense de l'école et de la profession, de conseil et d'information à l'intention des collègues, sans jamais renoncer à son éthique, même dans les moments difficiles. Depuis sa création le SNUipp-FSU Guyane a eu pour principe de suivre les dossiers et de répondre à tous, syndiqués ou non. Depuis les congrès de mai 2010 et d'avril 2013, d'autres orientations ont été prises : nous avons diffusé l'information générale auprès de tous les collègues mais assuré les suivis personnalisés et les informations techniques uniquement pour les syndiqués. Les collègues non adhérents qui nous confient malgré tout leur dossier en sont informés et comprennent notre positionnement, ou choisissent de nous rejoindre. Le SNUipp-FSU Guyane se positionne fermement en syndicat reconnu pour défendre la profession, mais également pour revendiquer les droits de chacun dans des règles collectives équitables.

Le SNUipp-FSU n'a cessé de dénoncer les dysfonctionnements du système éducatif tout en avançant des propositions argumentées, pour aller vers une école de qualité pour tous en Guyane.

I - Les instances du syndicat

II - Les moyens du SNUipp-FSU Guyane

III - La représentativité et la syndicalisation

IV - La communication, l'information et la formation

V - Les actions sur le terrain et dans les commissions

VI - Les partenariats

I – Les instances du syndicat

Trois types d'instances définissent et appliquent la politique du syndicat :

1- Le congrès

C'est l'assemblée générale des adhérents qui définit la politique du syndicat pour les années à venir. Son rôle est essentiel. Après son congrès fondateur à Sinnamary en 1997, le SNUipp-FSU Guyane a appelé tous ses adhérents à participer aux congrès de St-Laurent en 1999, de St-Georges en 2001 et de Cayenne en 2003. Puis nous avons décalé le rythme des

congrès départementaux afin de les tenir avant les congrès nationaux, comme nous l'imposent les statuts. C'est ainsi que nous avons organisé un congrès extraordinaire en mai 2004 pour préparer le congrès national de Seignosse de juin 2004, puis en mai 2007 pour préparer le congrès national de juin 2007 à Nevers, en mai 2010 pour préparer

le congrès de juin 2010 à Brive et enfin le congrès d'avril 2013 pour préparer celui de juin 2013 à Saint-Malo. Ce VIIIème congrès d'avril 2016 aura donc à nouveau, en plus de sa dimension départementale, la tâche de traiter certains des thèmes qui seront débattus au congrès national de juin 2016 à Rodez.

2- Le conseil syndical

C'est l'organe décisionnel du syndicat. Il assure l'exécution des orientations définies lors du congrès départemental, en fonction de la conjoncture et des événements ponctuels. Il se charge des relations entre l'administration et la profession. Il constitue un lien primordial entre les réalités du terrain et les choix politiques du SNUipp-FSU Guyane. Il se réunit régulièrement, alternant conseils syndicaux d'un ou deux jours, environ 2 fois par trimestre. Les réunions se tiennent à Kourou ou à Cayenne pour deux raisons :

Gratuité des salles et situation centrale donc réduction des frais de déplacement. La participation est variable, entre douze et quinze membres en moyenne sont présents à chaque réunion.

Trois remarques concernant le fonctionnement du CS :

Il travaille encore trop souvent à la résolution de multiples problèmes immédiats liés à la défaillance de l'administration. Il n'a pas toujours le temps de mener un véritable

travail de réflexion et de propositions.

Les décisions prises ne sont pas toujours suivies d'effets, car leurs réalisations sont souvent laissées à la charge d'un bureau réduit qui n'a pas forcément le temps de les mettre en oeuvre.

Le nombre de dossiers à gérer augmentant avec l'augmentation de nombre de syndiqués, nous n'avons pas réussi à nous organiser pour délocaliser une fois par an le conseil syndical sur St Laurent.

3- Le bureau

Il doit assurer, selon les statuts, l'application des décisions prises en Conseil Syndical. Les co-secrétaires départementaux (Fabienne ROCHAT, Alexandre DECHAVANNE, Luc LAFRONTIERE et Stéphane PAVEE) représentent le syndicat vis-à-vis de l'administration et pour l'extérieur (rôle de porte-parole). Ils font le lien avec les instances nationales (préparation des Conseils Nationaux, participation active à cette instance et comptes rendus au conseil Syndical). Le bureau élu lors du congrès d'avril 2013 comprenait une trésorière,

membre de droit : Chantal COTTIN, une trésorière adjointe : Sylvia CAPITAINNE, ainsi que sept membres élus : Fabienne ROCHAT, Alexandre DECHAVANNE, Stéphane PAVEE, Marianne CASSIGNOL, Ghislaine DONDON, Luc LAFRONTIERE et Fabrice ROZENBERG.

Lors de ce mandat, le bureau s'est réuni mensuellement. Cependant, vu la charge de travail, il faut envisager de doubler le nombre de réunions. Réunir le bureau tous les 15 jours

n'est pas chose aisée en raison du manque de temps et de la surcharge de travail liés aux sollicitations incessantes, à la nécessité d'intervenir sans arrêt auprès de l'administration, souvent dans l'urgence... Par ailleurs, les co-secrétaires ont de multiples autres responsabilités : ils sont responsables de secteurs, commissaires paritaires, rédigent les comptes rendus et différentes publications, informent les collègues, répondent aux courriers, instruisent les dossiers...

II – Les moyens du SNUipp FSU Guyane

Pour mener à bien son action, le SNUipp dispose de moyens humains, de temps de décharges et de moyens matériels.

1- Les délégués de secteurs

Stéphane PAVEE, Lamine HOUARI et Marie-Andrée GAPPA pour Saint Laurent, Mana, Awala-Yalimapo, Javouhey et Apatou.

Fabienne ROCHAT pour Grand-Santi.

Amalia MONTI puis Paul LOSADA pour Kourou, Sinnamary et Iracoubo.

Luc LAFRONTIERE puis Michel VALIENTE pour Saint-Georges et Regina.

Fabienne et Paul pour Camopi.

Fabienne ROCHAT et Sylvia CAPITAINNE pour Rémire-Montjoly.

Alexandre DECHAVANNE et Bruno BLAMPUY pour Cayenne nord.

Chantal COTTIN et Paulette PAUILLAC puis Laure CARISTAN pour Cayenne sud.

Sylviana AGESILAS et Alexandre

DECHAVANNE pour Maripasoula, Papaïchton et le pays amérindien.

Brigitte BRIEU et Fabienne

ROCHAT pour Matoury et Roura.

Fabienne ROCHAT et Marc-Antoine LAURENT pour Macouria,

Montsinéry-Tonnegrade.

Fabienne ROCHAT, Luc

LAFRONTIERE Luc, Lamine

HOUARI et Stéphane PAVEE pour

l'ASH.

2- Le secteur administratif et l'organisation

Fabienne et Alexandre sont présents de façon très fréquente au bureau, bien au-delà de leurs décharges, pour gérer la partie administrative (voir en V – 4) et organisation. Ils sont aidés

par Chantal, Sylvia et Bruno. Brigitte BRIEU, Paulette PAUILLAC, Laure CARISTAN et Luc LAFRONTIERE ont participé à ces tâches sur leur temps de

décharge entre 2013 et 2015.

Sur St Laurent, Marie-Andrée, Lamine et Stéphane répondent régulièrement aux questions des collègues de l'Ouest. Depuis

Septembre 2014, les collègues sont reçus dans un bureau situé 11 rue du BAC. Il y a des permanences régulières chaque semaine. Cela permet

d'alléger un peu la charge de travail de la section, sur Cayenne. Marianne CASSIGNOL, Marie-Elise AUGUSTE et Marie-Claire

ALTENOR viennent sur leur temps personnel renforcer l'équipe lorsque cela est nécessaire.

3- Les décharges syndicales

Nous disposons cette année de 2,573 ETP (emploi à temps plein), soit un peu plus de 2 temps pleins, répartis entre les différents secteurs. Cela est très nettement insuffisant pour mener à bien la quantité

grandissante de tâches à gérer, de plus en plus souvent dans l'urgence. Par ailleurs, malgré une amélioration cette année, l'administration tarde à affecter des enseignants sur nos décharges ce

qui pénalise certains responsables de secteurs qui doivent attendre jusqu'à un mois pour commencer leurs tournées à la rencontre des collègues.

4- Les moyens matériels

Toutes les conditions sont réunies depuis six ans, au niveau matériel, pour travailler dans de bonnes conditions : locaux à Cayenne et à St Laurent pour recevoir les collègues, matériel informatique performant,

photocopieur acquis en 2012. Les moyens qui manquent maintenant le plus au sein des différentes instances sont le temps et l'investissement des membres du Conseil Syndical et du bureau, pour

diverses raisons (obligations familiales, éloignement, difficultés à trouver des plages communes pour un travail en équipe, réticences à laisser sa classe quand on sait qu'on ne sera pas remplacé...).

III – La représentativité et la syndicalisation

1- La représentativité

Après une entrée fracassante en décembre 1996, avec un siège dans une commission qui à l'époque comptait 5 sièges pour les représentants des enseignants, une progression d'un siège à l'élection

suivante de décembre 1999 avec 2 sièges sur 5, puis 6 années d'une majorité de 4 sièges de 2002 à 2008 dans une commission comptant 7 sièges pour les représentants du personnel enseignants, nous avons

perdu un siège en 2008 et maintenu cette représentativité de 3 sièges sur 7 en CAPA aux élections de 2011 et 2014.

A . Les élections paritaires d'octobre 2014

Les enseignants de Guyane ont, pour la deuxième fois, participé à ce scrutin, du 27 novembre au 04 décembre 2014, par la voie électronique. Compte tenu de la taille du territoire, de l'éloignement de certains sites et de l'absence de couverture numérique dans plusieurs communes, ce mode de scrutin a découragé un grand nombre d'électeurs. Le seul gagnant de ce déni de démocratie est le ministère de l'éducation nationale puisqu'il avait misé sur un faible taux de participation, réduisant ainsi la représentativité des organisations syndicales enseignantes.

Même si nous, enseignants de **Guyane nous sommes davantage mobilisés qu'au niveau national**, le taux de participation (64%) reste nettement inférieur aux élections par papier.

Malgré les difficultés liées à ce nouveau mode de scrutin, le **SNUipp-FSU a conservé 3 sièges**. Forts de la

confiance accordée par les collègues, nous avons continué notre travail de défense de l'école et des personnels, en Guyane.

CAPA des instituteurs et PE		
7 sièges		
Inscrits :	2505	
Votants :	1603	
Blancs ou nuls :	21	
Exprimés :	1582	
Listes	Suffrages	Sièges
SE/UNSA	753	4
SNUipp/FSU	723	3
CGT	60	0
SUD	27	0
SGEN-CDT	19	0

Que tout un chacun se rassure, avec 3 sièges sur 7 nous menons des combats sans relâche, suivons sérieusement les dossiers qui nous sont confiés et obtenons

régulièrement des avancées, grâce à une argumentation réfléchie et bien construite, dans l'intérêt des collègues. **Nos exigences pour une école de qualité partout en Guyane n'ont pas changé**, elles sont d'une actualité criante. Nos exigences de transparence et d'équité non plus. Elles ont bouleversé la vision des enseignants sur la pratique syndicale. **Nous ne devons pas nous tromper de combat**. Ce n'est pas le syndicat que nous devons faire grandir dans la lutte syndicale mais c'est bien l'école de demain que nous préparons. Des luttes, il y en aura d'autres. Continuons à grandir l'école et gardons le cap. Nous avons fortement progressé et seulement 30 voix nous empêchent d'obtenir le 4ème siège et devenir majoritaire. C'est d'autant plus regrettable que nos collègues des fleuves n'ont pu participer à ce scrutin. En effet, le rectorat n'a pas mis les moyens techniques nécessaires.

B . Vos délégués SNUipp à la CAPA

TITULAIRES	SUPPLEANTS
PAVEE Stéphane, spécialisé, SEGPA, Collège Paul Jean-Louis, St Laurent.	BLAMPUY Bruno, adjoint élé, A Stanislas à Cayenne
DECHAVANNE Alexandre, adjoint mat, Roumillac à Matoury.	LOSADA Paul, remplaçant, Kourou
ROCHAT Fabienne, psychologue, La Barbadine à Matoury.	COTTIN Chantal, adjointe mat, Moucayas à Matoury.

2- La syndicalisation

Malgré les départs successifs de militants du SNUipp Guyane, les réorganisations forcées, la minorité aux élections professionnelles, la syndicalisation est en hausse constante depuis 6 ans. Portés par le souci de se rapprocher des collègues, les délégués ont fait le choix d'accentuer leur présence sur le terrain et les suivis personnalisés des syndiqués. Ces efforts ont porté leurs fruits puisque depuis 2013 la syndicalisation est en hausse depuis trois ans (+37%).

Ce point a été un souci récurrent du conseil syndical qui a travaillé selon plusieurs axes :

Renouvellement des équipes de délégués de secteurs après les départs de certains ou nouvelles affectations d'autres.

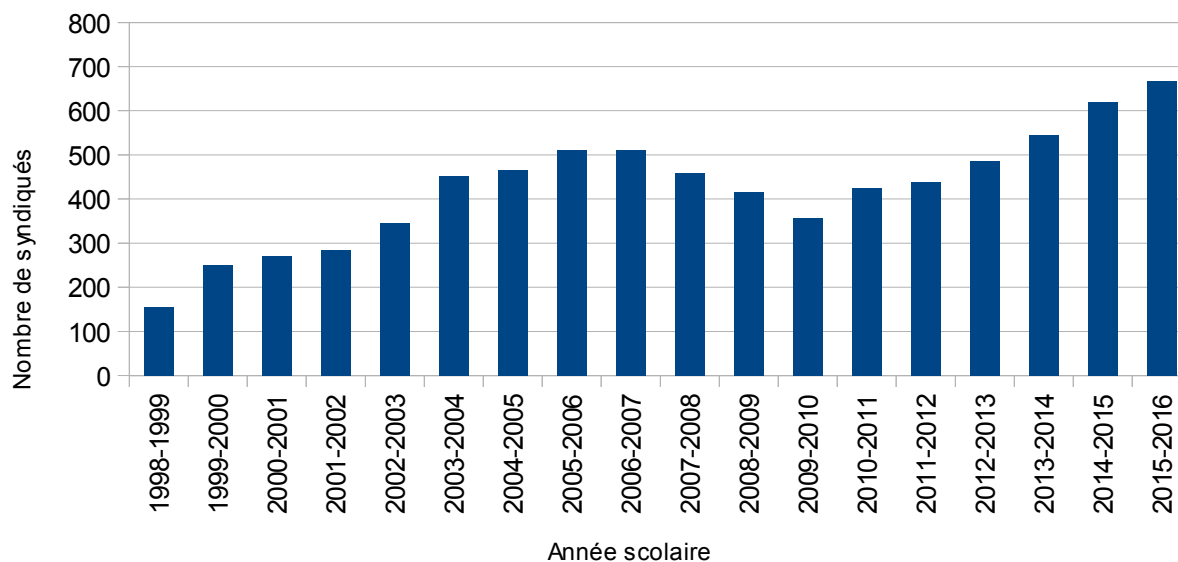
Présence des délégués moins tardive sur le terrain, afin d'établir un rapport de forces avec l'administration, qui cette année a affecté plus tôt des collègues sur nos décharges.

Présence ponctuelle mais efficace auprès des étudiants après publication des résultats aux concours.

Annonce claire et réelle auprès des collègues d'un suivi individualisé prioritairement pour les syndiqués.

Efforts très importants de communication (terrain, téléphone, journaux, stages, mailings, SMS, site internet, Facebook).

Ce congrès aura pour tâche d'analyser les facteurs de cette hausse de syndicalisation afin de continuer dans cette voie et de renforcer nos positions dans le département. Il est important de noter que depuis trois ans, le SNUipp-FSU Guyane est en capacité de diffuser des informations personnalisées après les CAPD par mailing et SMS. Ces éléments sont appréciés des collègues syndiqués qui se rendent bien compte du suivi de leurs demandes.

Nombre de syndiqués par année**IV – La communication, l'information et la formation****1- Le journal**

C'est un outil de communication incontournable du SNUipp Guyane. Son tirage s'effectue à 2500 exemplaires, il est diffusé sur l'ensemble du département à tous les personnels qui travaillent dans les écoles (AESH, AVS, EVS... compris)

ainsi qu'à l'ESPE.

C'est une tâche lourde à assumer et qui s'effectue souvent dans la précipitation : trop peu d'articles nous parviennent des secteurs, ou alors ils arrivent au dernier moment ce qui rend pratiquement impossible

tout travail de relecture. Le choix des articles est donc effectué principalement par quelques membres du bureau et il n'y a pas de réflexion collective sur la ligne éditoriale. Malgré ces imperfections, le journal du SNUipp est attendu, bien accueilli

dans les écoles et même épluché par l'administration qui y fait parfois référence. Pour progresser encore, il

faudrait que les militants du SNUipp utilisent plus souvent cet outil en proposant des articles qui

apporteraient une plus grande richesse à nos publications.

2- Les tracts, pétitions, fiches de suivi

Lors des mouvements de grève, nous diffusons courriels, affiches et tracts afin d'informer un maximum de collègues. Chaque opération concernant la carrière (promotions,

permutations, mouvement, formation continue...) fait l'objet d'une fiche individuelle de suivi syndical diffusée (mailing, site internet) à tous les collègues. Les

résultats des CAPA sont ensuite diffusés en retour par tous les moyens à notre disposition : mails, SMS, téléphone, site internet...

3- Le site internet

Notre site internet est un outil de communication important vu le nombre croissant de visites reçues (plus de 160 par jour en moyenne). La mise à jour est régulière : les événements importants, les informations administratives, syndicales, les comptes rendus de CAPD et CTA, les circulaires rectorales, les rendez-vous importants

à venir, les publications, l'actualité concernant l'éducation, bref tous les éléments concernant le métier et la carrière des enseignants sont publiés sur le site en temps réel. Les rubriques les plus visitées sont celles concernant les retraites, les permutations, les mouvements, les traitements et indemnités. Le journal y est publié après avoir été

distribué dans les écoles.

La quantité d'informations stockées dans ce site est considérable, encore faut-il que les collègues prennent l'habitude de s'y référer. Beaucoup d'entre eux nous appellent pour des renseignements qu'ils peuvent y trouver d'un simple clic. De plus, nous respectons les recommandations de la CNIL.

4- Facebook

Depuis un an, le SNUipp-FSU Guyane est présent sur Facebook. L'intérêt majeur de la présence du syndicat sur les réseaux sociaux est la diffusion des informations du site

internet envers les collègues présents sur Facebook. Le SNUipp-FSU Guyane a fait le choix d'une page Facebook qui soit une page d'information et non de discussion

entre les collègues. Sur cette page, on retrouve les informations diffusées par le SNUipp au niveau national et départemental.

5- Les mails d'informations aux syndiqués, à l'ensemble de la profession

Des bulletins d'informations par mail sont envoyés toutes les semaines pour faire le point sur les nouveaux articles disponibles sur le site internet, pour rappeler une date importante,

annoncer un mouvement de grève, une manifestation ou un événement particulier... Les retours des collègues tendent à prouver que ces informations sont bien accueillies.

Des informations spécifiques sur le mouvement, l'avancement, les appels à candidature... sont envoyés par mail aux collègues syndiqués.

6- Les réunions d'informations syndicales

Nous organisons dans presque chaque commune deux demi-journées d'information syndicale sur temps de travail par an : une, quelques temps après la rentrée, pour faire le point et informer sur les premières opérations (promotions, permutations, candidature à un poste à l'étranger, conditions de rentrée...), une deuxième en milieu d'année principalement axée sur le mouvement, la carte scolaire, les demandes d'exeat-ineat... Nous

organisons donc une trentaine de réunions en moyenne chaque année ce qui représente une charge considérable en temps, en déplacements et en moyens financiers.

Ces réunions d'information syndicale organisées sur temps élèves sont possibles depuis la parution du nouveau décret relatif au droit syndical. Le SNUipp-FSU Guyane avait anticipé ce décret afin de garder une proximité avec les

collègues du département. Nous constatons une hausse de la fréquentation de ces RIS depuis qu'elles se déroulent à nouveau sur des temps élèves. Ces réunions permettent des échanges avec les collègues sur l'ensemble du département. Les remontées du terrain sont autant de points d'appuis permettant d'interpeller l'administration sur les dysfonctionnement et difficultés rencontrés sur le terrain.

7- Les stages de formation syndicale

Ils doivent permettre la formation des nouveaux responsables de secteurs ou des relais dans les écoles, ainsi que répondre à des demandes des collègues.

Durant ces 3 ans, l'offre de formation syndicale proposée par le SNUipp Guyane a été variée et importante, avec une moyenne de 15 stages par an, sur Cayenne et St Laurent. Les échos en sont très positifs. Le choix

de la section a été de les ouvrir (de plus en plus aux seuls syndiqués). L'analyse menée sur ces 3 sessions de stages a mis en avant l'impact de ces stages, non sur la syndicalisation durant le stage (cas des stages ouverts à tous), mais l'année suivante (faire le choix du SNUipp pour l'offre de stages de formation). Nous n'avons, par contre, pas suffisamment mis en

place de stages pour les responsables de secteurs.

Développer la formation syndicale est plus que nécessaire aujourd'hui, au regard du renouvellement de l'équipe militante. Il faut veiller à la transmission de toutes les formes d'expériences militantes. Cela demande du temps et une organisation programmée à l'avance.

8- Les relations avec la presse : communiqués, conférences, émissions, interviews

Chaque rentrée scolaire fait l'objet d'un communiqué et d'une conférence de presse, généralement dans le cadre de la FSU. La presse est également conviée à chaque manifestation, mouvement de grève ou à l'occasion d'événements

exceptionnels comme les congrès ou les colloques. L'attitude des médias qui avaient plutôt tendance à « bouder » le SNUipp et la FSU s'est améliorée ; aujourd'hui les médias locaux contactent parfois d'eux-mêmes le SNUipp pour

recueillir son avis sur une question. Nous avons à plusieurs reprises fait l'objet de publications dans le quotidien local, au nom du SNUipp comme à celui de la FSU ; nous avons été interviewés par la radio et participé à des émissions télévisées.

V – Les actions sur le terrain et dans les commissions

1- Actions sur le terrain

A . Mouvements nationaux

Le SNUipp-FSU Guyane a été le relais départemental des grèves lancées au niveau national. Dans le département, les grèves sont suivies de façon très irrégulière. Le plus difficile reste la mobilisation des collègues sur les manifestations et conférences de presse, y compris s'ils

sont grévistes.

Nous avons recherché l'unité avec les autres syndicats lorsque le mot d'ordre le permettait, cependant les tensions sérieuses qui entachent les relations avec les élus du SE UNSA, l'ambiguïté des relations entre l'UTG et la CGT, l'affaiblissement

de SUD Education Guyane, n'ont pas permis des mobilisations unitaires à la hauteur des enjeux.

Cependant, nous avons porté cette année deux grèves en intersyndicale avec l'UTG, SUD éducation et FO. Aucune action intersyndicale n'a pu aboutir avec le SE-UNSA.

B . Mouvements départementaux

Sur l'ensemble des 3 ans, le SNUipp s'est fortement investi au sein de la FSU, avec SUD éducation, le SGEN-CFDT et l'UTG (l'UNSA n'y a participé qu'un temps) pour réclamer un grand plan de constructions scolaires, cependant les politiques fuient leurs responsabilités sur cette question de taille !

Le SNUipp-FSU s'est mobilisé avec SUD éducation sur l'île de Cayenne et sur Kourou pour demander une réécriture du décret sur les rythmes scolaires. Le SE UNSA, de son côté,

accompagne cette réforme et n'a pas été partie prenante de nos mobilisations.

Le SNUipp-FSU s'est mobilisé avec la FSU, SUD éducation et l'UTG pour lutter contre les violences en milieu scolaire et réclamer le classement de toute l'académie en éducation prioritaire.

Le SNUipp-FSU a mobilisé les personnels dans un cadre unitaire et fédéral (avec FSU, UTG, SUD éducation et UNSA) en janvier 2015 à la suite des attentats, il a

également communiqué clairement ses positions en novembre.

Sollicités pour des mouvements ponctuels de type « débrayage » dans certaines écoles, souvent suite à des conditions de travail inacceptables (cambriolages, détérioration des locaux, conflits internes...), nous avons accompagné les équipes tout en leur rappelant qu'un débrayage n'a pas de valeur légale et peut, comme une grève, conduire au retrait d'1/30ème.

C . Actions dans les secteurs

Sur la totalité des secteurs géographiques, l'activité des responsables de secteur consiste à mener de front les actions suivantes :

- Diffusion des journaux, des tracts et

de l'information, mise à jour des panneaux d'information et d'affichage (point à renforcer).

- Réponses aux questions des collègues ou transmission de leurs

questions.

- Interventions auprès des IEN, des maires pour traiter de problèmes ponctuels ou particuliers (point à renforcer).

- Préparation des élections paritaires, mise en place d'un réseau de volontaires pour sensibiliser les collègues au nouveau mode de scrutin et obtenir la meilleure participation possible.
- Syndicalisation, relance et adhésion de nouveaux collègues.

- Mise en place de petites réunions dans les écoles pendant les récréations (pas réalisé).
- Enquêtes pour la préparation de CTA, sur les rythmes scolaires, la scolarisation des élèves en situation de handicap, les moyens REP+ (indemnités, ORS, formation,

- remplacements, maîtres surnuméraires, récupération des élèves) ...
- Actions de soutien à des collègues et à des équipes (agressions, actes de vandalisme, harcèlement, différends avec la hiérarchie, conditions de travail...).

D . Actions au local

Le travail au local consiste à :

- Recevoir les collègues, les écouter, les informer, les conseiller : essentiellement les mercredis et jeudis après-midis, les samedis sur RV, ou pendant les permanences des vacances (nécessité d'un roulement plus important sur l'ensemble de ces permanences).
- Répondre aux questions de plus en plus nombreuses des collègues en prenant les appels téléphoniques, en écoutant les répondants, en répondant aux courriels et courriers de façon quotidienne (besoin impératif de plus grande régularité et d'une organisation plus précise impliquant l'ensemble des collègues déchargés à ces tâches).
- Rédiger courriers, communiqués de presse, demandes d'audience, questions de CAPD, comptes rendus

de CAPD, de CTA, de CHSCT, de CAAS, d'audiences...

- Archiver ces documents (retard important sur ce dernier point, les membres du bureau et commissaires paritaires négligeant ces tâches par manque de temps).
- Assurer la liaison avec le rectorat, le SNUipp national, les responsables de secteurs.
- Réaliser le journal (maquettes, articles, tirages, répartition, acheminement dans les secteurs), les tracts (grèves).
- Effectuer la mise à jour du fichier des écoles et des collègues, des syndiqués, créer des listes de diffusion par secteurs (secteur à réorganiser, tâche trop vaste pour une personne seule).
- Éditer les promotions, les intégrations dans le corps des PE,

les résultats du mouvement...

- Envoyer les journaux, les cartes syndicales, les attestations, les relances pour la syndicalisation, des courriers pour inciter les collègues à voter lors des élections professionnelles.
- Prévenir les collègues après les CAPD, les permutations...
- Mettre à jour le site internet du SNUipp-FSU Guyane (action à délocaliser).
- Organiser les élections paritaires, les votes internes (tendances), les RIS, les tournées, le congrès.
- Tenir à jour la comptabilité et la trésorerie de la section, l'état de la syndicalisation, prévoir les relances, anticiper sur les dépenses nécessaires (tâche trop importante, à réorganiser pour une répartition à 2 personnes).

E . Actions à l'ESPE de Cayenne et à l'antenne de Saint-Laurent.

Dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, le gouvernement a remis en place la formation initiale qui avait été supprimée par Sarkozy. A la rentrée 2013, la formation initiale est dispensée au niveau d'une antenne à Cayenne et d'un pôle ouest à St-Laurent du Maroni. Avec la création de l'Université de Guyane le 30 juillet 2014, Cayenne a une ESPE de plein exercice et une antenne à Saint-Laurent du Maroni. A chaque rentrée, le SNUipp-FSU Guyane accueille, informe et conseille les lauréats (M1 et M2) à Cayenne et à St Laurent. Nous leur donnons des informations locales et nationales, un agenda rappelant les dates clés (gestion de carrière), une clé USB avec de la

documentation pédagogique... Ils reçoivent mensuellement la lettre électronique Néo éditée par le secteur néo du SNUipp-FSU. Sur les deux sites, ainsi que dans les écoles où ils sont affectés, nous rencontrons régulièrement nos collègues stagiaires. Nous distribuons à l'ESPE le journal « Premières classes », des documents rappelant les droits et obligations, le journal de l'Université d'Automne du SNUipp-FSU (volet pédagogique, écrits de chercheurs, enseignants et conseillers pédagogiques). Nous organisons des RIS ou autres formes de rencontres afin de diffuser des informations importantes à plusieurs moments de l'année scolaire, en particulier pour leur première

participation au mouvement intra départemental. Dans l'ouest guyanais, nous avons dénoncé les conditions d'accueil des stagiaires, qui restent encore inacceptables : cafétéria inexistante, pas de salle en accès libre, pas de bibliothèque, une connexion internet insuffisante et des cours supprimés à la dernière minute...

Le SNUipp-FSU Guyane continue de porter la revendication d'un concours exceptionnel (2ème session mise en place dans toutes les autres académies, pour la Guyane, comme cela se fait depuis 2 ans pour Créteil) pour résorber tant que cela sera nécessaire (vivier insuffisant) le manque d'enseignants face aux besoins de l'académie.

2- Actions dans les commissions

A . La commission administrative paritaire départementale : CAPD

Nous avons assisté à toutes les réunions de la CAPD.

La présence active systématique des élus du SNUipp-FSU, l'attention portée à tous les dossiers dans le respect affiché de la règle commune, la transparence et l'équité dont nous avons été garants tout au long de nos mandats, permettent aujourd'hui une écoute qui s'amplifie et une hausse régulière de la syndicalisation. Nous obtenons des avancées et des résultats satisfaisants, nous établissons des échanges de moins en moins distants avec l'administration malgré une opposition constante et récurrente de nos collègues du SE UNSA:

- Suppression des « avis très favorable » après entretiens,
- Transmissions des avis portés par les commissions d'entretiens,
- Référence à une grille de notation,
- Prise en compte des contestations de rapports d'inspection,
- Augmentation du nombre de points pour séparation de conjoint, application de ces points aux communes limitrophes du lieu de travail du conjoint,

- Plafonnement des points spécifiques ASH, direction, PEMF (à défaut de la suppression réclamée par le SNUipp-FSU)

- Publication des postes à profil avec fiches de postes,
- Respect du barème pour les affectations en stages CAPA-SH (point toujours à surveiller !), simplification de leur affectation (TD sous condition de diplôme en 3 ans),
- Renforcement des bonifications en zone très isolée.
- Mise en place de bonification liée à la BOE,
- Prise en compte des situations de garde alternée et droits de visites (points supplémentaires).
- Consultation de la CAPD pour les demandes de détachement,
- Communication d'une règle pour répondre aux demandes d'exeat/ineat, de détachement, de disponibilité.
- Communication des affectations des non titulaires,
- Communication des avancements automatiques aux 2ème et 3ème

échelons,

- Début de transparence au niveau du bilan de la formation continue (à renforcer)
- Publication (enfin!) d'une circulaire informant les collègues du barème pour l'avancement,
- Prise en compte intégrale de l'AGS dans le barème des promotions,
- Prise en compte exclusive du barème pour les départs en congé de formation professionnelle,

Mais les combats ne sont pas tous gagnés. Les postes à profil, les entretiens non harmonisés entre une commission et une autre, la transmission des documents de travail en temps et en heure, les critères d'inspections, l'attribution des stages de formation continue, la clarté des circulaires, le manque d'information aux collègues, le manque de réponses à nos questions diverses, les dysfonctionnements récurrents de l'administration... sont autant de sujets à régler.

B . Le comité technique académique : CTA

C'est la fédération FSU qui siège dans cette commission, le SNUipp-FSU y est représenté par Fabienne Rochat, Alexandre Dechavanne et Lamine Houari.

Nous avons demandé que le projet académique mis en place soit réaliste et ambitieux. Nous avons pesé de toutes nos forces pour que des instruments d'évaluation soient adoptés, que des bilans intermédiaires soient tenus, mais rien de cela n'a été réalisé. La réactivation de l'Observatoire de la Scolarisation, organisme dévasté par les recteurs successifs, n'a pas pu se concrétiser.

Nous réclamons tous les ans les prévisions et un bilan détaillé du PAF : nous ne parvenons pas à obtenir de prévisions, le bilan fourni pour le moment est très partiel, il camoufle la réalité des dysfonctionnements, les stages annulés, les collègues non remplacés, les stages réalisés au dernier moment mais pas prévus à l'avance...

Une clarification des natures des postes dans le département et des

missions de certains collègues a été possible. Toutefois un flou demeure au niveau de l'ASH, en particulier pour les ULIS et nous le dénonçons sans relâche.

Le suivi des opérations de carte scolaire par les élus du SNUipp et de la FSU nous permettent une vision plus précise des besoins réels sur le terrain et nous permettent de lutter contre des fermetures incohérentes (Grand Santi, Maripasoula, Cacao, Matoury, classes bilingues...).

Le combat incessant du SNUipp et de la FSU pour la prise en charge des élèves en situation de handicap et/ou à besoins particuliers a permis des ouvertures régulières d'ULIS, sans toutefois répondre à la réalité des besoins. Il a permis également une régularité dans les offres de formation CAPA-SH, formation délocalisée depuis trois ans sur Cayenne et St Laurent, prévue également sur Maripasoula. L'expérimentation mise en place pour une formation à distance de

psychologues (CNED) s'avère inefficace en raison de pressions insupportables pour les stagiaires ; il est urgent d'exiger des départs en formation DEPS tant qu'elle existe encore. Les ouvertures demeurent très insuffisantes au niveau des SEGPA, sans respect des notifications CDOEA.

La bataille menée par la FSU pour la reconnaissance de nos conditions de travail et pour le classement de l'académie en REP+ a porté ses fruits. La création de postes de maîtres surnuméraires et l'augmentation du nombre de remplaçants ne peut que nous satisfaire mais demeure insuffisante.

Le calendrier triennal équilibré que nous avons réussi à mettre en place depuis 5 ans est aujourd'hui à nouveau contesté par des délégués SE-UNSA à l'occasion de l'arrivée d'un nouveau SG et d'un nouveau recteur. Nous veillerons au maintien d'un rythme annuel équilibré pour les élèves

C . Le comité académique d'action sociale : CAAS

C'est la FSU qui siège dans cette commission, le SNUipp y est représenté par Marie-Claire Altenor et Sylviana Agesilas, qui font suite à Brigitte Brieu et Nicolas Colomb.

Cette commission décide de l'attribution d'aides sociales. Les décisions prises et les conditions dans lesquelles elles le sont demeurent encore opaques. Cependant les exigences de transparence

revendiquées par les délégués de la FSU Guyane commencent à pousser l'administration à plus de clarté. Notre demande de révision des conditions d'attribution des aides aux collègues affectés sur les sites isolés n'a pas été entendue mais nous continuons de la porter, l'idée est de rendre possible l'attribution de cette aide au-delà de la date limite pour les collègues affectés

tardivement. Aujourd'hui le nombre de demandes est tel que l'académie ne parvient pas à satisfaire toutes les demandes, les élus de la FSU oeuvrent pour une anticipation et une distribution équitable de ces aides. Il est urgent que la fédération se dote de mandats clairs et pèse sur le rectorat pour que des budgets à la hauteur des besoins soient débloqués.

D . Le comité hygiène sécurité et conditions de travail : CHSCT

La FSU y siège, le SNUipp-FSU est représenté par Lamine Houari et Sylvia Capitaine.

Cette commission est de la plus haute importance dans une académie dévastée comme la notre. Les délégués de la FSU y abordent tous les sujets. Ils font voter des avis, malgré la résistance de l'administration. Ces avis peuvent concerner la dangerosité des locaux scolaires : trop d'écoles notamment sur le fleuve fonctionnent sans électricité, sans eau potable, parfois sans eau, sans aucun moyen de communication (téléphone, Internet), sans système d'alarme d'incendie... La FSU saisit le CHSCT chaque fois

qu'un collègue fait valoir son droit de retrait.

Plusieurs visites d'établissements ont été réalisées à l'initiative de la FSU, qui n'a pas hésité à dénoncer durant ces visites les risques face auxquels l'administration se doit de protéger les collègues : défaut de sécurité, d'organisation, événements traumatiques, situations de harcèlement...

Les établissements déjà visités : LPO Melkior et Garré (Cayenne), collège G. Holder (Cayenne), école élémentaire d'Iracoubo, collège Bouyer d'Angoma (St Laurent), gymnase du Collège A. Londres (St Laurent), collège Tell éboué (St

Laurent), IEN de St Laurent, école P. Isnard (St Laurent), école de Caiode (Maripasoula).

Le SNUipp-FSU a porté des problématiques fortes dans certains établissements : problèmes de harcèlement en 2013 à l'école Castor (Grand Santi), en 2015 à l'école Savane (Kourou), en 2016 à l'école colibris (Cayenne), avec droit de retrait et protection du fonctionnaire.

Le SNUipp-FSU dénonce sans cesse, dans le cadre du CHSCT, les conditions de travail déplorables subies par nos collègues des sites isolés.

E . La commission académique sur l'enseignement des langues : CAPEL

C'est la FSU qui siège dans cette commission. Le SNUipp y est représenté par Danielle Caffa. Cette commission est chargée de veiller à la diversité de l'offre de langues, à la cohérence et à la continuité des parcours de langues proposés, de diffuser une information aux établissements, aux élus, aux parents et aux élèves sur l'offre linguistique,

d'actualiser cette offre en fonction des besoins identifiés et de vérifier l'adéquation de l'offre de langues avec les spécificités locales.

L'investissement du SNUipp-FSU dans cette commission est très récent et le SNUipp-FSU devra travailler à la reconnaissance de toutes les langues maternelles des enfants de Guyane, à un

enseignement précoce et durable en langue maternelle (travail avec les ILM, ouvertures de classes bilingues dans toutes les langues de Guyane.

La FSU fera des propositions d'aménagement de la carte académique des langues.

F . Le conseil de l'éducation nationale : CEN

Cette instance qui est d'une importance capitale puisqu'elle permet une rencontre entre tous les partenaires du monde éducatif (enseignants, administration locale et nationale, parents d'élèves...) fonctionne de façon très irrégulière, on peut y regretter le manque d'implication des collectivités locales. Les réunions programmées sont souvent ajournées faute de quorum. C'est dans cette instance que sont

abordés les problèmes de règlement départemental, de transports scolaires, d'hygiène et de sécurité dans nos écoles, l'élaboration du calendrier triennal des vacances scolaires. Le SNUipp a fortement pesé afin que ce calendrier soit adopté le plus rapidement possible en respectant notamment la rythmicité des périodes travaillées, y compris si le week-end pascal se trouve parfois décalé des vacances

d'avril. Nous avons précédemment fait adopter le principe d'un calendrier spécifique pour les sites isolés, qui ne perdure que dans quelques communes. Le SNUipp-FSU Guyane déplore les absences répétées des élus des collectivités dans cette instance, montrant ainsi le peu d'intérêt des politiques aux questions d'éducation.

VI – Les partenariats

1- La FSU

La Fédération et l'ensemble des syndicats SNES, SNUEP, SNEP, SNETAP, SNICS, SNUAS-FP, SNUTEFI et SNESUP sont nos partenaires privilégiés. Les relations entre le SNUipp et la FSU Guyane ne sont pas toujours à la hauteur des enjeux qui devraient nous rassembler pour la défense de l'école en Guyane. Cependant elles se sont nettement améliorées depuis trois ans notamment en raison de l'implication des militants du SNUipp-FSU Guyane dans le cadre fédéral. Au vu des résultats obtenus par le SNUipp Guyane lors des élections internes fédérales, tant en quantité qu'en représentation des différentes tendances, le SNUipp a été fortement représenté lors du congrès de la FSU Guyane en janvier 2016. Nous avons été à l'origine de nombreuses propositions et avons pu faire entendre la voix du 1^{er} degré aussi bien dans les débats qu'à travers l'écriture des motions. Nous avons rédigé ensemble des amendements qui ont été défendus au congrès national de la FSU en février 2016 et intégrés dans les mandats nationaux. Les réunions du Comité Délibératif Fédéral Départemental se tiennent régulièrement, nous saluons enfin le retour à une ambiance d'écoute mutuelle, à des constructions collectives de positions communes, notamment sur la carte scolaire, le calendrier triennal des vacances scolaires, de façon générale les

positions communes défendues et déclarations lues dans toutes les commissions où nous siégeons au titre de la FSU (CTA, CAAS, CHSCT, CEN...).

C'est ensemble que nous avons poussé pour la création de l'Observatoire de la Non Scolarisation et que nous œuvrons pour que cette instance recommence à jouer son rôle.

Les communiqués de presse sont dans la mesure du possible rédigés en commun, les différentes commissions dans lesquelles nous siégeons au titre de la FSU recommencent, après quelques années de silence, à être préparées en commun, pour une efficacité plus importante. Nous répondons ensemble aux sollicitations de plus en plus nombreuses des médias, dès que le sujet le permet.

Depuis 2003, le SNUipp est au sein du secrétariat général de la FSU puisque lors des précédents congrès, Eddy Ségur avait été élu secrétaire adjoint de la FSU, puis Jean-Noël Grandvillemin et Eddy Anne Robertine. Lors du congrès de 2012, c'est Alexandre Dechavanne qui a été élu pour assumer ces missions aux côtés de Boris Ebion (SNEP), Christophe Thégat (secteur non titulaires) et Christophe Bouchy (SNES, secrétaire général). Lors du congrès de la FSU Guyane en Janvier 2016, le SNUipp-FSU Guyane a fait le choix d'assumer le

secrétariat départemental de la fédération. En effet, les collègues syndiqués ont largement voté lors des élections internes de Novembre 2015 et ont soutenu le SNUipp. La proximité des locaux du SNUipp et du SNES facilite les échanges et une réactivité plus grande sur les positions à prendre sur le plan fédéral.

Depuis trois ans, des militants du SNUipp-FSU Guyane se sont investis dans le fonctionnement interne de la fédération (CDFD, bureau) ainsi que dans les commissions où nous siégeons au titre de la FSU (CAAS, CHSCT, CEN, FIPHP, CAPEL). Cependant, faute de militants le SNUipp est trop peu présent en CCP (commission des enseignants non titulaires) alors que près de 300 de nos collègues du 1^{er} degré sont concernés. Ce n'est pas pour autant que ces collègues sont oubliés puisque le SNUipp avec la FSU est intervenu auprès de l'administration sur des questions relatives au recrutement, à la rémunération et à l'évolution des carrières. Mise en place d'un barème et d'une commission consultative paritaire pour l'affectation des contractuels (point à renforcer : non respect de la CCP pour le 1^{er} degré).

Le secteur des personnels non titulaires non enseignants (AVS, EVS et AESH) reste à construire. Dans le 1^{er} degré, ces collègues représentent près de 600 personnels en Guyane.

2- Les autres syndicats

Nous n'avons que très peu de contacts avec les autres fédérations ou syndicats de salariés sauf SUD-Education. Les relations avec le SE sont inexistantes en intersyndical, ce syndicat ayant fait le choix de ne mener aucune action sur le terrain. Les échanges avec le SE en CAPD sont parfois houleux, inadaptés de leur part, faute de préparation et d'arguments solides. Des arrivées tardives systématiques dans toutes les commissions, des injonctions, des prises de paroles intempestives en CAPD. Les relations se sont apaisées par rapport au mandat précédent mais le SNUipp-FSU

Guyane reste vigilant et n'acceptera jamais les dérapages cautionnés par l'administration. La plainte déposée par notre camarade, Lamine HOUARI, à l'encontre d'un représentant de l'UNSA a certainement eu un impact sur leurs comportements inacceptables...

Cet incident nous a conduit à poser des limites fermes et à exiger de l'administration qu'elle assume ses responsabilités en régulant les débats dans un respect retrouvé (pas encore gagné !).

Nous avons ponctuellement mené des actions avec SUD-Education et

le STEG-UTG concernant le placement de l'académie en REP+ et les constructions scolaires. Ces travaux, dans un cadre intersyndical, sont complexes à mener dans la durée. Les militants des autres organisations syndicales rencontrent des difficultés d'organisation afin de mener des actions sur le long terme.

Le SNUipp-FSU Guyane et SUD Education ont combattu activement la réforme des rythmes scolaires en organisant notamment plusieurs journées d'actions. Ces actions, pourtant suivies par les collègues, n'ont pas permis au STEG-UTG et au SE-UNSA d'entendre les revendications

des collègues, des parents et des agents afin de revoir leur

positionnement (favorables à cette réforme).

3- Les parents d'élèves

Pendant ce mandat, nous n'avons entretenu aucune relation avec la FCPE, il serait important de relancer une dynamique de travail entre le SNUipp et les représentants de parents d'élèves. Nous devons tout faire pour ne pas être isolé notamment face aux collectivités qui n'assument pas leur responsabilité en matière éducative. Il faut cependant relativiser le poids

de la FCPE (moins de 30% des parents présents dans les conseils de classe appartiennent à des listes FCPE). En Guyane, il existe une multitude de petites associations de parents d'élèves (pratiquement une par école) et de fait, sans être très représentative, la FCPE arrive à capter les médias et peut paraître le seul interlocuteur, alors que ce n'est

pas le cas. Il nous faudra donc partir à la conquête des parents d'élèves, pourtant présents dans la lutte contre la réforme des rythmes scolaires, et construire avec eux les luttes nécessaires pour obtenir des moyens permettant la scolarisation de tous dans de bonnes conditions matérielles et pédagogiques.

4- Les associations

Le Réseau Education Sans Frontière

En leur nom propre, des membres du SNUipp militent, depuis sa création, au sein de la CIMADE Guyane (Comité Inter-Mouvements Auprès Des Évacués) afin de faire respecter les droits des étrangers et d'obtenir des conditions d'accueil décentes au Centre de Rétention Administratives de Rochambeau (obtention d'un temps de promenade, de matelas pour

cesser de dormir par terre, de couverts pour manger autrement qu'avec ses mains ...). Ces participations individuelles ont permis l'émergence d'un comité de vigilance aux droits des étrangers afin d'alimenter la liste de diffusion et les rapports du Réseau Education Sans Frontières dès septembre 2005.

Malgré des difficultés, le réseau s'est organisé dans les établissements du second degré ce

qui a permis de renseigner et d'aider les élèves et leurs familles. Par le passé, une collaboration Sud Education et SNUipp sur Kourou avait permis de relancer le travail de RESF, avec des stages et des permanences, sur la commune.

La CIMADE

Nous sommes signataires des déclarations avec cette association, pour la défense des droits des élèves sans papiers.

5- Les collectivités locales

Nous dénonçons chaque année les difficultés rencontrées par les collègues : constructions scolaires, horaires, sécurité et rénovation des établissements, fournitures scolaires, rythmes. Nous admettons, dans plusieurs circonscriptions, avoir négligé ces relations pendant ces 3 ans, faute de temps. Cependant, nous avons trop souvent eu droit au même discours qui consiste à dire que les mairies n'ont pas les moyens financiers de faire face à la démographie. Encore faut-il avoir la volonté de scolariser tous les enfants

dans de bonnes conditions et dans cet état d'esprit, les moyens financiers suivront. Il est clair que bon nombre de maires craignent l'appel d'air qui serait créé par la multiplication de constructions scolaires et il nous faut leur expliquer sans cesse qu'il sera plus dramatique pour la Guyane de ne rien faire en la matière.

Lors des rencontres avec les représentants de l'Etat, au niveau local et national, le SNUipp-FSU Guyane est intervenu afin de rappeler la nécessité de construire

des écoles et ainsi de freiner le phénomène de la non-scolarisation préjudiciable à la jeunesse de Guyane. Les travaux menés n'ont jamais permis de rencontrer les élus ! Ces derniers préférant fuir leur responsabilité quitte à laisser une partie de la jeunesse de Guyane en dehors du système éducatif.

Nous devons continuer à explorer toutes les façons de travailler ensemble, dans l'intérêt des élèves et d'une l'école de qualité afin d'éviter toute explosion sociale.